

08 heures 30

20) DOSSIER N° 2400642 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 portant modification de la délibération modifiée n° 195 du 5 mars 2021 relative au système électrique de la nouvelle-Calédonie.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame P [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL
	Madame L [REDACTED]	JURISCAL
	Madame M [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur A [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur B [REDACTED]	JURISCAL
	Madame C [REDACTED]	JURISCAL
	Madame T [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur G [REDACTED]	JURISCAL
	Madame G [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur R [REDACTED]	JURISCAL
	Madame R [REDACTED]	JURISCAL
Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL	
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Observateur	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
	HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE	

08 heures 30

21) DOSSIER N° 2400643 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 portant modification de la délibération modifiée n° 195 du 5 mars 2021 relative au système électrique de la nouvelle-Calédonie.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame S [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL
	Madame D [REDACTED]	JURISCAL
	SCA TORTUSAND	JURISCAL
	Madame D [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur B [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur S [REDACTED]	JURISCAL
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	
Observateur	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	
	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE	

08 heures 30

22) DOSSIER N° 2400644 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 modifiant la délibération n° 195 du 05/03/2012 publiée au JONC du 30/08/2024 en ce qu'elle introduit un nouveau tarif intitulé « Prime d'utilisation du réseau pour les clients BT-UD équipés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ».

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur P [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur M [REDACTED]	JURISCAL
	Madame M [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur F [REDACTED]	JURISCAL
	Madame F [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur M [REDACTED]	JURISCAL
	Madame M [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL
	Madame L [REDACTED]	JURISCAL
	Madame M [REDACTED]	JURISCAL
	Madame O [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur H [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur D [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur T [REDACTED]	JURISCAL
	Madame N [REDACTED]	JURISCAL
	Madame S [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur M [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur S [REDACTED]	JURISCAL
Madame S [REDACTED]	JURISCAL	
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Observateur	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

	Nom des parties	Représentants des parties
Observateur	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE	

08 heures 30

23) DOSSIER N° 2400645 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 modifiant la délibération n° 195 du 05/03/2012 publiée au JONC du 30/08/2024 en ce qu'elle introduit un nouveau tarif intitulé « Prime d'utilisation du réseau pour les clients BT-UD équipés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ».

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur F [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur R [REDACTED]	JURISCAL
	Madame C [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur P [REDACTED]	JURISCAL
	Madame F. [REDACTED]	JURISCAL
	Madame J [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur A [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur A [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur M [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur M [REDACTED]	JURISCAL
	Madame F [REDACTED]	JURISCAL
	Madame D [REDACTED]	JURISCAL
	Madame S [REDACTED]	JURISCAL
	Madame B [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur WAY [REDACTED]	JURISCAL
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Observateur	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE	
	GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

08 heures 30

24) DOSSIER N° 2400646 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 modifiant la délibération n° 195 du 05/03/2012 publiée au JONC du 30/08/2024 en ce qu'elle introduit un nouveau tarif intitulé « Prime d'utilisation du réseau pour les clients BT-UD équipés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ».

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	JURISCAL
	Madame E	JURISCAL
	Madame J	JURISCAL
	Monsieur R	JURISCAL
	Madame M	JURISCAL
	Monsieur L	JURISCAL
	SCI MAEL	JURISCAL
	Madame H	JURISCAL
	Madame L	JURISCAL
	Monsieur D	JURISCAL
	Monsieur L	JURISCAL
	Madame B	JURISCAL
	Madame D	JURISCAL
	Monsieur C.	JURISCAL
	Monsieur P	JURISCAL
	Madame G	JURISCAL
Monsieur P	JURISCAL	
Monsieur L	JURISCAL	
Madame N	JURISCAL	
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Observateur	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
	GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

Observateur	Nom des parties
	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Représentants des parties

08 heures 30

25) DOSSIER N° 2400647 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 modifiant la délibération n° 195 du 05/03/2012 publiée au JONC du 30/08/2024 en ce qu'elle introduit un nouveau tarif intitulé « Prime d'utilisation du réseau pour les clients BT-UD équipés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation » :

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame VERONESI JOHANNA	JURISCAL
	Monsieur T [REDACTED]	JURISCAL
	Madame M. [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur D [REDACTED]	JURISCAL
	Madame P [REDACTED]	JURISCAL
	Madame N. [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur S. [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur G [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur B [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur N [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur F. [REDACTED]	JURISCAL
	Madame G [REDACTED]	JURISCAL
	Madame G [REDACTED]	JURISCAL
	Monsieur C [REDACTED]	JURISCAL
	LA CARROSSERIE BAVARIN	JURISCAL
	Monsieur D [REDACTED]	JURISCAL
	Madame H [REDACTED]	JURISCAL
	Madame D [REDACTED]	JURISCAL
	Madame D [REDACTED]	JURISCAL
	Madame D [REDACTED]	JURISCAL
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Observateur	CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	

Observateur	Nom des parties
	HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Représentants des parties

08 heures 30

26) DOSSIER N° 2400648 RAPPORTEUR: Monsieur GILLES PRIETO

Titre de l'affaire Demande d'annuler la délibération du Congrès n° 431 du 22/08/2024 modifiant la délibération n° 195 du 05/03/2012 publiée au JONC du 30/08/2024 en ce qu'elle introduit un nouveau tarif intitulé « Prime d'utilisation du réseau pour les clients BT-UD équipés de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ».

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur R	JURISCAL
	Monsieur B	JURISCAL
	Monsieur L	JURISCAL
	Madame P	JURISCAL
	Monsieur C	JURISCAL
	Madame L	JURISCAL
	Monsieur C	JURISCAL
	Monsieur B	JURISCAL
	Monsieur B	JURISCAL
	Monsieur D	JURISCAL
	Monsieur D	JURISCAL
	Monsieur V	JURISCAL
	Madame M	JURISCAL
	Madame V	JURISCAL
	Monsieur J	JURISCAL
	Madame P	JURISCAL
	Monsieur A	JURISCAL
	Monsieur D	JURISCAL
	Monsieur D	JURISCAL
	Madame G	JURISCAL
Madame G	JURISCAL	
Défendeur	CONGRES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	